

Fiche de Poste

Agent de Développement Sportif

Le Comité du Rhône Métropole de Lyon Handball est une association Loi 1901. Il accompagne les clubs et développe le Handball sur le territoire. Pour mener à bien sa stratégie, le Comité du Rhône Métropole de Lyon Handball recherche un agent de développement sportif.

L'agent de développement sportif doit mettre en place une stratégie de développement des activités qui lui seront confiées en animant des séances, en accompagnant et créant des projets. Plus généralement il contribue à augmenter le nombre de licenciés du Comité et le nombre de clubs, mettant en oeuvre les pratiques sociales de la Fédération Française de Handball.

Principales missions :

Développement :

- Accompagner et développer des projets de féminisation
 - En lien avec les clubs, création d'événementiels
- Accompagner et développer des projets autour du BabyHand
 - En lien avec les clubs, création d'événementiels, formation des encadrants
- Accompagner et développer des projets autour du Beach Handball
 - En lien avec la Ligue et les clubs
- Accompagner et développer des projets autour de l'intégrité et l'éthique
 - En lien avec la Ligue et les clubs
- Coordonner les relations avec le milieu scolaire (USEP, UGSEL, UNSS, Staps, etc.)
- Coordonner et mettre en place différents événements

Administratif :

- Suivre administrativement les projets
- Etablir les comptes-rendus et bilans des actions menées
- S'impliquer dans les demandes de subventions

Communication :

- Assurer la gestion et l'animation du site internet
- Assurer la gestion et l'animation des réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
 - Concevoir des visuels et élaborer des contenus de communication adaptés
- Créer, actualiser et diffuser les supports de communication du Comité

Profil :

Savoirs :

- Être titulaire d'un diplôme sportif (Licence Staps, BPJEPS, Titre IV, etc.)
- Bonne connaissance du milieu associatif et fédéral
- Être titulaire du permis B

Savoirs-être :

- Être dynamique, polyvalent
- Faire preuve de pédagogie, d'adaptation et d'initiative
- Savoir travailler en équipe mais également en autonomie
- Savoir adapter sa posture aux différents acteurs qui l'entoure

Conditions de travail :

Environnement :

- Les locaux du Comité se trouvent sur la commune de Bron, dans la Métropole de Lyon
- Des interventions régulières pourront avoir lieu sur l'ensemble du département du Rhône et de la Métropole de Lyon, voire de la région Auvergne Rhône Alpes, en lien avec les clubs de Handball et les partenaires institutionnels ou sociaux du Comité
- Nécessite de travailler certaines soirées, week-ends et jours fériés.

Type de contrat :

- Contrat CDI
- Temps de travail : annualisation pour un volume de 1 820 heures, comme stipulé dans la Convention Collective Nationale du Sport
- Prise de fonction : 1er septembre 2026
- Rémunération : selon le groupe 3 de la Convention Collective Nationale du Sport

Candidature :

Les candidatures, accompagnées d'un CV et d'une lettre de motivation, devront être envoyées à l'adresse suivante : 5169000@ffhandball.net avant le 31 août 2026